

PRE-INSCRIPTIONS EN LIGNE – Consignes

Pour vous pré-inscrire en ligne à un concours vous devez :

- 1- Remplir le formulaire de pré-inscription en ligne ;
- 2- Imprimer votre dossier d'inscription généré à la fin de la procédure de préinscription en ligne ;
- 3- Compléter et transmettre votre dossier accompagné des pièces justificatives au SDIS des Pyrénées-Orientales au plus tard à la date de clôture des inscriptions fixée pour chaque concours ou examen.

Ce n'est qu'à la réception au SDIS de votre dossier (dans les délais impartis) que votre inscription deviendra effective.

Pour mener à bien votre pré-inscription, vous devez disposer :

- du logiciel Adobe Acrobat Reader pour consulter la notice explicative et télécharger le formulaire d'inscription pré-rempli.
- d'une imprimante en état de fonctionnement connectée à votre ordinateur.